



Critères de candidature et grille d'évaluation des candidats Programme de Stage Y-MED

Contexte du programme :

Le projet Y-MED, mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), offre aux étudiant(e)s et jeunes diplômé(e)s venant d'Égypte, de Libye, du Maroc et de Tunisie, l'opportunité d'effectuer des stages en Italie. À la fin du stage, Y-MED fournit un soutien à l'insertion professionnelle des stagiaires sélectionnés dans leurs pays d'origine. Pour les jeunes professionnels, cette expérience de mobilité représente une opportunité d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives de carrière, tout en encourageant le développement économique et social de leurs pays d'origine et de destination.

Critères d'éligibilité :

- Être citoyen(ne) et résident(e) de Tunisie. Les candidat(e)s possédant la nationalité italienne ne sont pas éligibles, y compris en cas de double nationalité.
- Être âgé de 26 ans au maximum à la date de candidature.
- Être inscrit(e) en M2 au titre de l'année universitaire (2024/2025) : fraîchement diplômé·e·s.
- Avoir suivi un cursus universitaire correspondant à l'offre de stage.
- Bonne maîtrise de l'anglais, ou avoir une bonne maîtrise du français avec un niveau intermédiaire en anglais. La connaissance de l'italien est un atout.
- Avoir un passeport valide de minimum un an est souhaitable.

Processus de la sélection :

- Les universités ou entités concernées lanceront un appel à candidatures et proposeront des candidat·e·s qualifié·e·s à l'OIM d'ici le **31 août**.
- La sélection finale des candidats.e.s sera réalisée par les entreprises en Italie.

Documents requis :

- CV (en français et en anglais)
- Relevés de notes du M1 et du M2 de l'année universitaire 2024/2025
- Lettre de motivation (en anglais) présentant votre intérêt pour le stage ainsi que vos compétences en travail d'équipe et en communication
- Copie de la carte d'identité nationale
- Justificatif du niveau en (anglais / français / italien) - si disponible
- Copies des attestations de stages / travail / bénévolat
- Copie de passeport

* Tout document supplémentaire requis, spécifique à l'offre de stage à laquelle le candidat postule et précisé dans l'annonce, doit être soumis par le candidat dans les délais impartis.

*Les candidat(e)s surqualifié(e)s ne seront pas retenu(e)s.